DÉCEMBRE 2022 NUMERO #9

LA GAZETTE

Le magazine d'information officiel de Saint-Ciers-d'Abzac

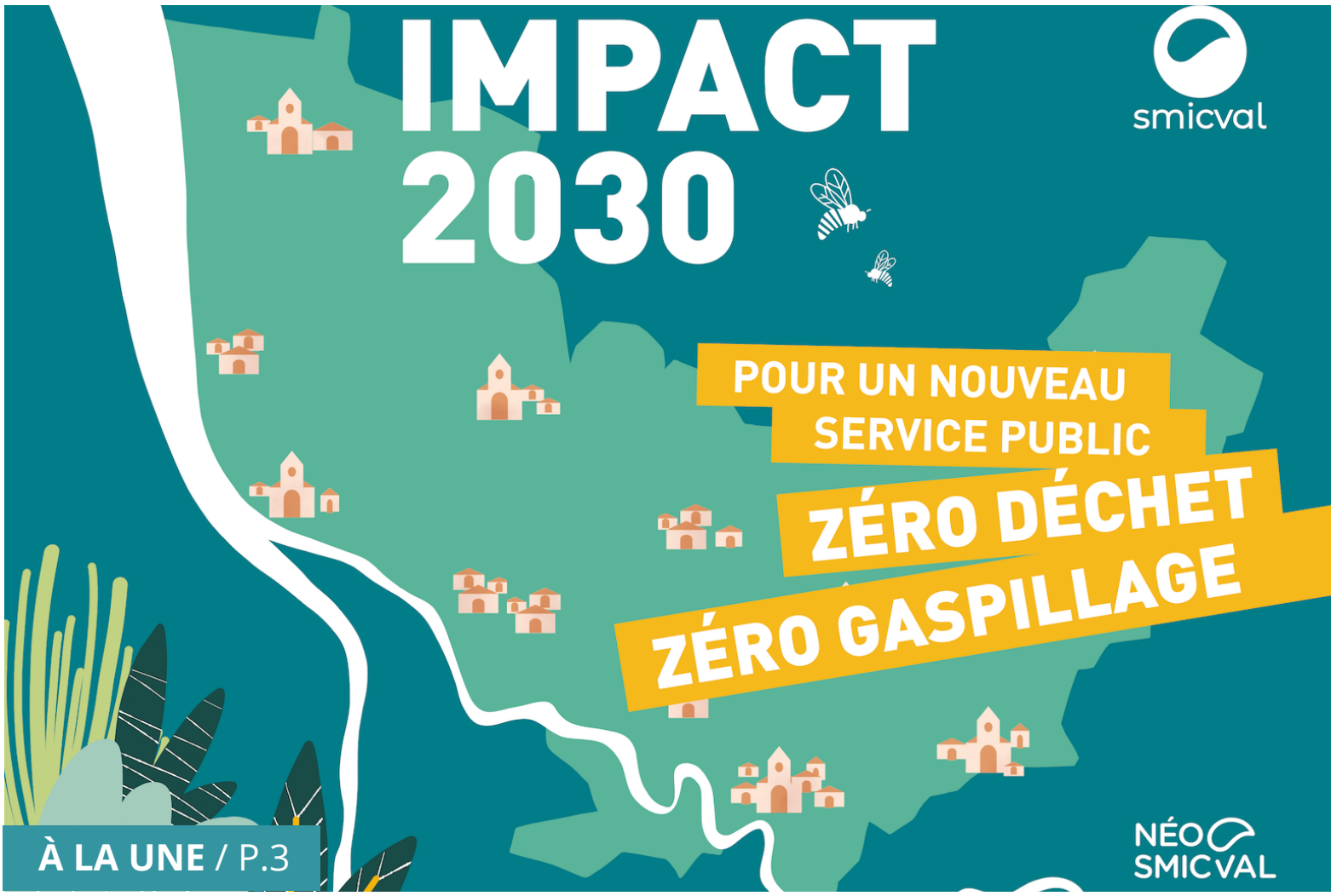

À LA UNE / P.3

Cérémonie des vœux du conseil municipal

P.12

city mag
J'aime ma ville
saintciersdabzac.citymag.info

LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE / P.14

LA GAZETTE

Le magazine d'information officiel de Saint-Ciers-d'Abzac

SOMMAIRE

Édito 2
Lionel GACHARD et l'équipe municipale

À la une 3
SMICVAL, vers un nouveau mode de collecte

Nouvelles consignes de tri..... 4

Oui pub, c'est quoi?..... 5
Ouverture d'un commerce
Ouverture d'une MAM

Environnement..... 6
Permis de chasse
Horaires de bricolage et jardinage
Déchets verts

Patrimoine 7-8
Saint Ciers Historique
Retour sur la nuit des églises

Informations utiles 9
Ateliers numériques
Coup de projecteur sur Lovely Solidarity

Conseil municipal 10-12
Comptes rendus

Application mobile communale.... 13

Associations 14-15

Agenda 16

Etat-civil 16

Directeur de la publication
Lionel GACHARD

Création graphique
Comité communication

Impression
Mairie de Saint-Ciers-d'Abzac
contact@saintciersdabzac.fr
Tel : 05 57 49 40 69

PEFC

Impression par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique

ÉDITO

Une belle fin d'année 2022!

Chères Saint Cyriennes, Chers Saint Cyriens,

Cette année encore, la féerie de Noël était présente à Saint Ciers d'Abzac, avec le marché de Noël organisé par l'association les amis de Saint Cyr, mais également les illuminations et décorations installées par le comité culture et patrimoine avec l'aide d'habitants volontaires.
Cette période de joie et festive se veut également solidaire avec la distribution des cadeaux de fin d'année aux aînés de la commune grâce au comité santé, social et accompagnement des personnes âgées.

Mais c'est sans compter sur le retour une nouvelle fois de l'épidémie qui nous rappelle chaque jour que le virus court toujours et que la vaccination reste la solution la plus sûre pour éviter les formes graves de la maladie.

En 2023, les projets seront encore nombreux avec le projet de restructuration de la nouvelle école, les marchés nocturnes, le livret des habitants, les réfections des routes etc... et d'autres choses encore à venir. Si vous avez des idées, des suggestions, vous trouverez en mairie une boîte où vous pouvez y déposer vos souhaits, nous y portons une attention particulière.

Cette année également il faudra en appeler à la responsabilité de tous dans nos comportement au quotidien pour minimiser nos dépenses énergétiques, que ce soit les bâtiments publics, associatifs, sportifs et école.

L'ensemble du conseil municipal vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette année 2023.

Et c'est avec beaucoup de joie, que pour la première fois nous pourrons vous convier lors de la cérémonie des vœux du conseil municipal le 23 janvier 2023 à 18h30 à la salle des fêtes , où nous pourrons vous présenter nos projets plus en détails mais également échanger autour d'un verre de l'amitié.

Lionel GACHARD
&
L'équipe Municipale

SMICVAL, vers un nouveau mode de collecte ?

Un point détaillé sur le projet du SMICVAL sur notre territoire.

Dernièrement, le Syndicat Mixte SMICVAL a fait passé un certain nombre de délibérations visant à transformer le mode de collecte des déchets.

Cette transformation aura un impact important sur votre quotidien et nécessite que nous vous fassions une présentation claire étant donné que le SMICVAL n'a pas souhaité le faire avant de prendre sa décision.

Le SMICVAL c'est quoi ?

Créer en 1995, le SMICVAL est un établissement public de coopération intercommunale.
A ce jour 9 intercommunalités ont fait le choix de transmettre leur compétence pour la collecte et le traitement des déchets à ce syndicat.

En chiffres, le SMICVAL c'est 138 communes desservies et plus de 200 000 usagers. Ils assurent la collecte en porte à porte, en borne d'apport volontaire pour le verre, en pôle recyclage pour les déchets plus volumineux puis le traitement des déchets soit en revalorisation pour les déchets triés ou en enfouissement pour le reste, notamment les bacs marron.

Etant un établissement public, la gouvernance du syndicat est faite par des élus émanant des intercommunalités adhérentes.
Pour la CALI, sur les 49 délégués présents dans le syndicat nous ne disposons que de 12 délégués (dont 5 vice-présidents) alors que notre territoire représente l'équivalent d'environ 90 000 usagers. Techniquement cela signifie que notre territoire qui représente 45% environ des usagers n'a une représentation en terme d'élus que de 24%. Au delà de cette représentativité inégale, cela veut donc dire que ce sont les élus des autres territoires qui décident pour les usagers de la CALI.

Vers un nouveau mode de gestion des déchets, mais pourquoi ?

Depuis plusieurs années, le SMICVAL travaille sur une nouvelle stratégie IMPACT avec des objectifs clairs de réduction des déchets comme la loi l'oblige et d'augmenter la part des déchets valorisables via le tri.
Qu'on se le dise honnêtement, en raison notamment du monopole de VEOLIA pour le traitement des déchets enfouis et des différentes lois qui font exploser les taxes à l'enfouissement il va falloir que notre regard sur le déchet change et que chacun adopte de nouveaux comportements.

Sans aucun changement de notre part, le contexte économique que nous traversons, l'augmentation des taxes font que la facture de l'usager triplera au minimum. L'objectif est clair, réduire nos déchets de 50% d'ici 2025.
Pour atteindre les objectifs de réduction et contenir le prix de la facture des usagers, il nous faudra donc trier d'avantage notamment les matières organiques. Le SMICVAL se targue comme argument qu'il faut malgré tout entendre que la Gironde fait partie des départements où l'on produit le plus de Kg de déchets par habitants. C'est une réalité qu'il faut entendre puisque certains font visiblement 2 fois moins que nous. Afin de pouvoir réussir, le SMICVAL a donc mis en place cette stratégie IMPACT qui a été travaillée par un petit groupe d'élus, avec les services du SMICVAL, puis un panel citoyens dont on oubliera pas de préciser qu'il a été rémunéré pour le temps accorder à ces travaux.

Le contexte et la chronologie de l'approbation du changement du mode de gestion.

Depuis deux ans que nous sommes élus, le Maire de Saint-Ciers-d'Abzac qui fait partie des délégués suppléant du SMICVAL participe quand il est convié aux assemblées générales du SMICVAL.
Au fil de ces longues réunions, des ateliers "pédagogiques" prêchant la bonne parole on cherchait à nous faire comprendre que sur le sujet des déchets le SMICVAL a toujours raison.

Le SMICVAL en Octobre 2021 nous avez présenté en comité syndical 3 scénarios possible sur la transformation du mode de collecte des déchets présentant cette possibilité de fin du porte à porte mais aussi des solutions avec un mixte entre porte à porte et apport volontaire.

Suite à cela le président de la CALI avait organisé une conférence des maires avec le Président du SMICVAL pour parler de ce projet fou où l'ensemble des élus s'interrogeaient sur la méthode en comprenant bien malgré tout la nécessité de modifier le modèle économique du SMICVAL. Une alerte avait été donnée ce jour au président du SMICVAL sur la méthode et le calendrier proposé en appuyant sur la nécessité de présenter les choses aux usagers pour trouver des solutions acceptables. Cette réunion n'a pas donné lieu à d'autres discussions concrètes.

Dans la Gazette de Décembre 2021 nous alertions les habitants de la commune, lorsque le SMICVAL avait envoyé par courrier une enquête (très dirigée) aux usagers afin de les questionner sur une possible transformation du mode de collecte des déchets ménagers.
Une enquête qui laissait peu de choix et ne permettait surtout pas de dire que nous étions contre la fin du ramassage en porte à porte.
Si nous ne l'avions pas bien compris à cette époque, l'objectif de cette enquête était de pouvoir aujourd'hui dire haut et fort que la consultation citoyenne a bien été faite et que la grande majorité des usagers étaient POUR ce changement de mode de collecte.

Mi-Avril 2022 les Maires par petit groupe étaient conviés au SMICVAL pour discuter de ce projet de refonte, répondre à leurs interrogations. Le projet final semblait encore bien loin de la décision, les propositions de réduire plutôt le nombre de passage des collectes pour les bacs marrons qui sont pour beaucoup d'usagers à moitié remplis, semblait être entendu.
A cette date nous n'avions d'ailleurs pas de réponses claires sur des questions telles que: combien coûterait la création d'un point de collecte ? Qui devra acquérir le foncier nécessaire à la création de ces points de collecte ?
Nous ressortions confiants, nous disant que le dialogue serait possible pour présenter ce projet de refonte aux usagers et que le SMICVAL tiennent compte des propositions pour définir un modèle qui convienne à tous.

La réalité fût tout autre lors du comité syndical du mois de Juillet, où le Maire n'a pu assister.
Lors de cette réunion où 28 membres étaient présents sur les 49, le SMICVAL a fait voté l'autorisation pour signer un marché public à bon de commande pour un montant d'environ 28 millions d'euros afin d'investir dans l'achat du matériel nécessaire pour la mise en œuvre de la collecte des déchets en apport volontaire sur des points de collecte.
Cet exemple démontre bien la méthode du SMICVAL où ils lancent des investissements avant même le vote des délégués sur le futur de la collecte des déchets.
Cela se traduira par un passage au vote dès la rentrée le 6 septembre d'une délibération pour la refonte de la collecte des déchets et la mise en place de la facturation incitative. Une refonte où le vote ne proposait aucun choix entre les différents scénarios qui avaient normalement été travaillés mais nous imposant la fin totale du ramassage en porte à porte.

Bien que la majorité des élus de la Cali aient voté contre, les délibérations ont pu être prise grâce au vote des autres élus.
Aujourd'hui différentes actions sont organisées sur le territoire du SMICVAL et des communes comme la notre, ont voté des motions contre la décision du SMICVAL demandant de se remettre autour d'une table.
De nombreuses pétitions circulent également.

La commune vous tiendra informé des avancées sur ce dossier et des éventuelles réunions publiques à venir pour en débattre avec le SMICVAL.

Nouvelles consignes de tri

À PARTIR DU 1ER JANVIER 2023

VOUS POURREZ TRIER TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS
DANS VOTRE BAC À COUVERCLE JAUNE

EMBALLAGES ET PAPIERS

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !

Oui Pub, c'est quoi ?

Il s'agit d'une expérimentation qui sera menée sur notre territoire et 14 autres territoires de la France qui a pour objectif principal de:
"Mettre une interdiction de distribuer des imprimés publicitaires non adressés, sauf lorsque l'autorisation de les recevoir est indiquée de manière visible sur la boîte aux lettres."

Cette expérimentation est dans le cadre de la loi **Climat et résilience.**

L'objectif principal est de réduire la consommation de papier sur les publicités reçues, non lue et jetée aussitôt.

Toutes les informations sur la mise en place du dispositif sont sur l'image à droite.

OUVERTURE D'UN COMMERCE

Elodie vous accueille dans son institut esthétique, sur la place des commerces 3 rue Michel Montaigne.
Les lundis de 9h à 18h30
Les mardis de 9h à 16h
Les jeudis de 9h à 18h30
Les vendredis de 9h à 18h
Les samedis de 8h30 à 12h30

Un salon chaleureux où bien être et convivialité sont au rendez vous.
Maquillage semi permanent, épilations, onglerie ou encore soin du visage et du corps.
N'hésitez pas à la contacter par téléphone au 06 61 35 41 42
ou par mail hellobeauty033@gmail.com

Hello Beauty
ESTHETIQUE

OUVERTURE D'UNE MAM

Une deuxième maison d'assistante maternelle a ouvert ses portes le 03 octobre au 158 rue de Prentigarde à Saint Ciers d'Abzac.

Après deux années pour concevoir et faire aboutir ce beau projet, le rêve est devenu réalité avec de beaux projets en perspective.

Aurélie, Nathalie et Aurore accueillent vos petits bouts dans un cadre chaleureux et bienveillant avec tout le confort nécessaire.
Bonne humeur et activités sont au rendez vous.

N'hésitez pas à les contacter par téléphone
Aurore MARCERON au 06 76 49 39 68
Nathalie LADROUE au 06 89 39 79 16
Aurélie TRENTY au 06 60 03 99 04
par mail douceurdeveil3@gmail.com
ou sur Facebook: douceur d'éveil

DISTRIBUTION DE GILETS JAUNES POUR VOS ENFANTS

110 enfants prennent le bus scolaire sur notre commune chaque jour pour se rendre dans 5 collèges et 5 lycées.
Pour leur sécurité et celle des automobilistes nous tenons à leur disposition un gilet jaune gratuit en mairie. N'hésitez pas à venir en chercher un pour votre enfant.

PERMIS DE CHASSE

Système d'information sur les ARMES

Depuis le 8 février 2022, la création d'un compte personnel dans le SIA est obligatoire pour les chasseurs. Cette obligation sera progressivement étendue aux autres détenteurs d'armes. (Voir calendrier en mairie)

À quoi sert le compte personnel détenteur SIA ?

Le détenteur recevra un numéro SIA, qui le suivra tout au long de sa vie. Il communiquera ce numéro à son armurier à chaque fois qu'il s'y rendra pour acquérir une arme, la faire réparer ou la vendre. Le SIA répond à un enjeu de sécurisation et de traçabilité.

Renseignez-vous et créez votre espace sur : **sia.interieur.gouv.fr**

De quoi avez-vous besoin pour créer votre compte dans le SIA ?

- Une adresse mail
- Un scan ou une photo numérique de :
  - Votre pièce d'identité
  - Un justificatif de domicile
  - Permis de chasser, licence...

Avez-vous besoin d'aide ?

- Vous trouverez de l'aide auprès de votre fédération ou de votre armurier.
- Un guide utilisateurs est disponible en ligne pour vous aider[1]
- En cas de difficultés réglementaires, contactez la préfecture par mail : pref-sia@gironde.gouv.fr

Vous n'êtes pas à l'aise avec le numérique ?

Le Conseiller Numérique de votre Mairie est en mesure de vous accompagner dans vos démarches, et dispose de tous les moyens nécéssaires.

Prenez rendez-vous à l'accueil ou par téléphone :

05 33 03 09 82

[1] https://www.gironde.gouv.fr/Demarches-administratives/Armes-chasseurs-tireurs-sportifs-armuriers#!/Particuliers/page/N287

BRICOLAGE ET JARDINAGE

Les beaux-jours sont de retour et vous allez être nombreux à en profiter pour bricoler et jardiner.

Afin d'éviter toutes nuisances qui pourraient gêner le voisinage, merci de bien vouloir respecter les horaires :

- **Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30.**
- **Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.**
- **Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.**

PATRIMOINE

Saint Ciers Historique

Le comité Culture et patrimoine de la commune vous propose de découvrir ou redécouvrir l'histoire de notre commune, de son patrimoine, à travers des anecdotes, des informations puisées dans les archives communales et départementales, des anciennes cartes postales, des photos, etc…

LE CAILLOU DE L'EGLISE SAINT CYR

Peut-être avez-vous déjà eu l'occasion d'observer,
derrière l'église, un étrange gros caillou dans une niche. Si vous avez eu la chance de croiser un ancien de la commune à ce moment-là, il vous aura certainement conté l'histoire de cette pierre,
nommée Feyra. Il existe en réalité plusieurs croyances sur cette curiosité légendaire :

- **Pierre druidique**

Dans le culte druidique, la Feyra est placée au centre d'un cromlech (monument mégalithique formé d menhirs placés en cercle). Elle servait aux druides pour leurs opérations astrologiques. En France, 16 cromlechs ont été recensés. Nous aurions la chance à Saint Ciers d'Abzac d'avoir un vestige de ces monuments. Savoir comment cette pierre est arrivée ici reste un mystère qui a permis la construction de plusieurs légendes.

En 1804, Camille Duteil (égyptologue originaire de Guîtres) publie à propos de cette « sphère ». Il la juge «mutilée » et semble y reconnaître « quelques signes du zodiaque gaulois ».
L'abbé Labrie nous explique que « la roche de Saint-Ciers n'appartenant pas géologiquement à la contrée, il faut admettre son transport à cet endroit par l'homme ou par des causes naturelles ». Il prend le parti que la pierre proviendrait potentiellement d'une moraine (Débris de roche entraînés par un glacier et formant un grand amas). Il considère que le caillou de Saint Ciers d'Abzac porte à deux endroits des traces incontestables qui indiquent qu'il a servi de polissoir pour haches et silex ; mais ces traces ne se trouvent
plus beaucoup en creux comme elles devraient l'être ce qui impliquerait que la feyra a été plus ou moins mutilée »

- **Lien entre le culte druidique et l'église catholique**

Le lien est imaginé par Alexandre Ducourneau en 1942 :
« Les premiers apôtres qui propagèrent le christianisme dans nos contrées eurent le bon esprit de ne pas élever autel contre autel : ils fondirent les deux cultes druidique et catholique, car l'habitude ramenait toujours nos pères au culte de leurs ancêtres ». Le caillou aurait été mutilé plus tard pour éloigner nos aieux du culte de la feyra et mis hors de l'église lors de sa reconstruction.

M. Devignes envisage la possibilité « que cette pierre, conservée pieusement, soit le vestige d'un mégalithe que le clergé médiéval (l'église date du XIIe siècle) aurait voulu détruire contre l'avis des populations locales qui auraient obtenu d'en garder un bout »

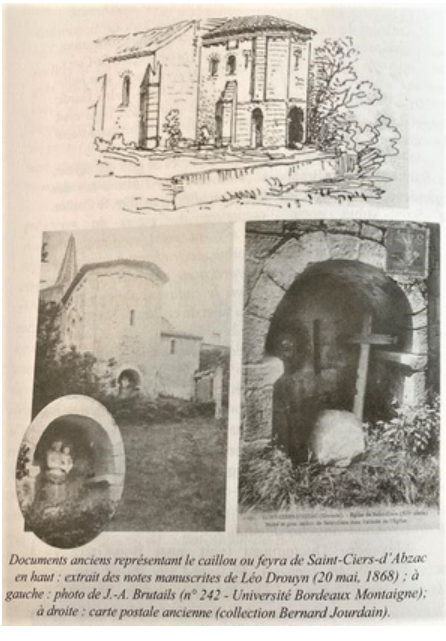

Documents anciens représentant le caillou ou feyra de Saint-Ciers-d'Abzac en haut : extrait des notes manuscrites de Léo Drouyn (20 mai, 1868) ; à gauche : photo de J.-A. Brutails (n° 242 - Université Bordeaux Montaigne); à droite : carte postale ancienne (collection Bernard Jourdain).

Dans les ouvrages qui font référence à cette pierre, on peut rencontrer différentes versions de cette légende. Saint Martin voulant chasser Saint Ciers lui aurait jeté cette pierre depuis l'église de Saint-Martin-de-Laye. Le caillou aurait alors chuté où il se trouve actuellement et on pourrait y apercevoir la trace des mains du saint. Certains ont rapporté que Saint Martin et Saint Ciers se serraient battus avec cette pierre. Un autre mythe explique que Saint Martin à la fin de sa carrière, souhaitait construire une nouvelle église. Il aurait lancé le caillou en disant « Où ce caillou tombera, une église se bâtira ».

Folklore et tradition

Léo Drouyn nous raconte « qu'il y a un pèlerinage à St- Ciers. On y apporte les enfants pour les guérir de la peur ». N'hésitez-pas à venir l'observer à l'angelus de midi, elle tournerait 3 fois sur elle-même. Vous l'aurez compris, ce caillou intrigue encore aujourd'hui. Son origine et son histoire restent incertaines.

****

Si, vous aussi, vous avez des anciens documents relatifs à la commune, des anecdotes, des vieilles photos, des petits objets que nous pourrions exposer en vitrine à la mairie, n'hésitez à nous contacter afin de les faire partager à tous en laissant vos coordonnées en mairie ou par mail (culture-patrimoine@saintciersdabzac.fr) pour que le comité vous recontacte.

RETOUR SUR LA NUIT DES EGLISES

Pour la 1ere nuit des églises sur la commune, l'église St Cyr s'est illuminée à la tombée du jour.
Une messe a été célébrée pour l'occasion en association avec le secteur pastoral de Fronsac et une exposition sur les pèlerinages accueillait aussi les visiteurs.

Même si l'église est un lieu de culte, il ne faut pas oublier que c'est un lieu avec une architecture exceptionnelle et chargé d'histoires, un élément important du patrimoine communal qu'il faut préserver.

Le comité culture et patrimoine travaille à cela et remercie les personnes qui ont participé à cette manifestation en tant que visiteurs ou bénévoles.

NUMÉROS UTILES:

- Mairie: 05 33 03 09 82
- Ecole: 05 33 03 09 91
- La Poste: 05 33 03 09 95
- SAMU: 15
- Pompiers: 18
- Gendarmerie: 17

COUP DE PROJECTEUR SUR LOVELY SOLIDARITY

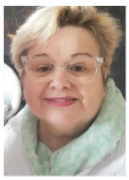

Antoinette, qui habite la commune depuis quelque temps, est engagée auprès d'une association de soutien aux femmes opérées d'un cancer du sein, elle en est la coordinatrice Nord-Gironde. Petite présentation de cette belle association, de son action et de ses besoins....

Lovely Solidarity regroupe des couturières bénévoles qui fabriquent des sacs destinés aux personnes opérées d'un cancer du sein. Ces sacs permettent de porter et de cacher les bouteilles et les drains des patientes après une chirurgie. Ils facilitent ainsi la vie des femmes et par leurs couleurs et motifs leur apportent un peu de douceur dans un moment difficile pour elles. Les sacs sont réalisés en coton pour faciliter leur entretien.

L'association agit en partenariat avec les hôpitaux auxquels elle fournit gratuitement des sacs pour les patientes et avec des magasins qui acceptent d'être des points de dépôts des sacs. Cette association qui existe depuis 2019 agit en Belgique et en France. Un site Internet présente ses actions, les évènements qu'elle organise, les salons sur lesquels elle est présente : https://wwwlovelysolidarity.org Elle a aussi une page Facebook : Lovely Solidarity France

Pour fabriquer les lovely-bags, Lovely Solidarity a besoin d'une part de couturières et d'autre part de tissus.
Pour cela, elle fait appel au don, que ce soit du tissu neuf dont vous n'avez pas l'utilité ou bien du coton auquel donner une seconde vie (draps, nappes par exemple).

Le soutien au niveau local est également essentiel pour permettre à l'association de se faire connaître et d'élargir son groupe de couturières.
A proximité de St Ciers d'Abzac, 3 points de collecte pour apporter les sacs sont à disposition des couturières : la pharmacie de Maransin, le magasin Emmanuel Tissus à St André de Cubzac et le magasin SINGER rue de la Marne à Libourne.

Vous pouvez joindre la délégation nord-libournais par mail à libourne@lovelysolidarity.org

ci-contre Antoinette (à gauche sur la photo) lors de la première livraison à l'institut Bergonié à Bordeaux

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUIN 2022

PRÉSENTS : L GACHARD, C ABOUDARAM, Y-M LAFFERRIERE, F DIOSO, J DUEZ, C ROBERT, S NEUVILLERS, I HASSAN, I MARIOU, J L MICHEL.

ABSENTS EXCUSÉS : K AUDINET (POUVOIR À L GACHARD), G RAYMOND (pouvoir à I HASSAN), M SONET (pouvoir à C ROBERT), V CAYRE. A NEGRE.
SECRÉTAIRE : I HASSAN
Observatoire de la démocratie présent : P DE KANEL

1- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU PRÉCÉDENT CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2022
3 observations = rectifications faites. Approuvé à l'unanimité

2- VALIDATION DES TARIFS DE CANTINE POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2022/2023
Nous devons valider les tarifs de la cantine qui seront appliqués à partir du mois de septembre. Il faut tenir compte pour cela que nos fournisseurs qui subissent l'inflation comme nous ont prévu de réévaluer les tarifs.
Deux solutions : soit un maintien des tarifs et l'absorption de la hausse par la collectivité, soit une hausse substantielle de 10cts qui représente une augmentation de 3.6% sur les tarifs supérieurs à 1€.
Vote : 10 pour / 1 contre / 2 abstentions

3- VALIDATION DES TARIFS DE GARDERIE POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2022/2023
A partir de la rentrée scolaire, la facturation de la garderie deviendra une compétence communale, afin de ne pas perturber les familles, il est proposé de maintenir les tarifs actuellement en place avec une facturation au forfait. Phase de recrutement en cours du personnel pour les nouveaux postes.
Vote: Approuvé à l'unanimité

4- VALIDATION D'UN DEVIS POUR LA MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE SUIVI DES MAILS
Afin de tenir compte de certaines remarques d'habitants qui sont un vrai constat et ainsi pouvoir gagner en qualité de traitement de l'ensemble des courriers, il est demandé au conseil municipal de valider ce devis qui permettra de disposer d'un outil spécialement développer pour les collectivités (« le parapheur ») et permettant de gérer plus facilement le courrier, son suivi jusqu'à l'envoi d'une réponse de manière collaborative et ce quelques soit le canal d'envoi (mail, courrier papier, appel téléphonique), Evite l'impression, etc.... Coût annuel (environ 1000 euros) + coût d'installation et de formation (500 euros d'installation/ 1000 euros de formation en présentiel ou en visioconférence 500 euros).
Vote : Devis approuvé à l'unanimité - Formation en visioconférence votée en majorité.

5- DEMANDE D'ACCORD DE PRINCIPE POUR LES ROUTES À REFAIRE
Afin de suivre notre plan de rénovation pluriannuel des routes communales, il est proposé de refaire les routes suivantes lors des travaux de voirie de cette année : - Rue du Vallon pour un montant estimé à 15 390€HT - Rue de la Pradella (sauf secteur futures constructions) estimé à 35 910€ ht - Rue du Fayet estimé 43 600ht soit un total évalué à 94 900€ht soit 113 880ttc
La sélection sera faite en fonction du prix, de l'état des routes, de la fréquentation et des futures constructions. Rabotage sur l'ensemble de la largeur et sur des tronçons. Prendre contact avec AGUR pour info des travaux en amont
Question sur ce qu'il va être fait rue Paul Moure où il y a beaucoup de nids de poule = il est prévu de combler dans la mesure du possible. Mais obligation de mettre des priorités suite au coût. Accord de principe demandé.
Vote : Approuvé à l'unanimité

6- VALIDATION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION FDAEC (FOND DÉPARTEMENTAL D'ÉQUIPEMENT DES COMMUNES)
Le dossier doit être déposé mi-juin pour l'obtention de la subvention au FDAEC d'un montant d'environ 17 000 euros. Le versement de cette somme étant déjà prévu au budget, le choix des investissements entrant dans ce dossier n'a que peu d'importance. Par simplicité, il est proposé de faire la demande avec les travaux de réfection de la voirie.
Vote : Approuvé à l'unanimité

7- ACCORD DE PRINCIPE POUR LA PARTICIPATION D'ENTREPRISES AU FINANCEMENT DU FEU D'ARTIFICE
Comme l'année dernière, des entreprises ont été sollicitées pour participer financièrement à l'achat du feu d'artifice qui sera offert au public lors du marché nocturne du 13 juillet. Il est demandé au conseil d'en valider le principe qui avait eu un beau succès l'année dernière. Vote : 11 pour / 1 abstention / 1 contre (car préférence pour son et lumière)

8- DEMANDE D'ACCORD POUR L'ACHAT DE PANNEAUX
Le comité ATS souhaite obtenir l'autorisation pour l'achat de deux panneaux « Attention chevaux » suite à un avis favorable du comité (demande de Equipia).
Vote : Approuvé à l'unanimité

9- DÉLIBÉRATION POUR L'ACHAT DE DEUX PARCELLES À LA TOUZINAT POUR LA REMISE EN SERVICE D'UNE DECI
Depuis plus d'un an de nombreuses démarches ont été entreprises afin de pouvoir récupérer la DECI en état d'abandon sur la Touzinat, qui est la propriété d'une société ayant été liquidé. Nous venons d'obtenir la réouverture de la procédure afin de pouvoir faire une offre d'achat. Il est donc proposé au conseil municipal de faire une proposition à l'euro symbolique. Cet achat nous permettra de pouvoir remettre en service après travaux cette DECI.
Vote : Approuvé à l'unanimité

10- Délibération pour accepter la rétrocession d'une parcelle pour l'implantation d'une DECI
Afin de palier au nombre important de DECI manquantes sur notre commune, nous sommes sans cesse en recherche de foncier pouvant nous permettre de faire des installations. Une parcelle faisant partie d'une transaction immobilière sur le secteur Prentigarde peut nous être rétrocédée à titre gratuit. La commune, en contrepartie, prendra en charge les frais de bornage, de clôture et les frais d'actes.
Vote : Approuvé à l'unanimité

11- DÉLIBÉRATION PRISE LE 02 JUILLET 2021 POUR LA PARCELLE VENDUE SUR LA PRADELLA
Contact fait récemment pour vérifier si toujours ok pour prise en charge création et entretien du fossé. Demande de rajouter sur la délibération les numéros de parcelles cadastrées (inexistantes lors du précédent vote).
Vote : Approuvé à l'unanimité

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES
-Vie asso : lors des marchés nocturnes, pas de vente de canettes (écocup) pour les associations alors que les foodtrucks en proposent à la vente.
-A partir du 1 er juillet, les arrêtés doivent être disponibles sur le site des communes (site internet en cours- attente subvention- Citymag serait prêt en juillet)
-Proposition de test pour faire des allées engazonnées au cimetière (sera testé sur 2-3 allées).
-Avis sur achat d'un bien immobilier dans le bourg de la commune. A voir avec l'établissement public foncier pour accompagnement cet achat pour la commune= à réhabiliter pour création de logement de secours (que l'on n'a pas actuellement sur la commune), de commerces etc…
Rencontre avec comptable pour la commune = au vert - sauf taux d'imposition de St Ciers qui est très en dessous de ce que l'on devrait être= par principe serait utile pour la suite.
- Etude avec la Cali pour des subventions pour la création de logement de secours sur la commune.
- Suite à la demande lors d'un précédent conseil sur le coût de fin du SIRP (syndicat de regroupement pédagogique avec Périssac) : le total des dépenses liées à l'accueil de classes maternelles telles que matériel, travaux… s'élève à environ 58000 euros. Pour mémoire, la contribution annuelle de la commune au fonctionnement du SIRP était de 70000€.
Fin de séance à 20h11

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2022

PRÉSENTS : L GACHARD, Y-M LAFFERRIERE, J DUEZ, M SONET, I HASSAN, I MARIOU, G RAYMOND, C ABOUDARAM, A NEGRE, J L MICHEL.
EXCUSÉS : F DIOSO (POUVOIR J DUEZ), S NEUVILLERS (POUVOIR J DUEZ), C ROBERT, V CAYRE, K AUDINET.
SECRÉTAIRE : I HASSAN

1- VALIDATION D'UN DEVIS POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE
3 devis présentés pour le programme de réfection de la voirie (prévu 120000 euros) pour la rue du Vallon, de la Pradella et du Fayet (rues pré validées lors du dernier conseil)
Atlantic route = 113880 € (Rabotage en profondeur sur les parties abimées (pas d'enrobé sur l'ensemble)
Colas = 104100 € (Pas de rabotage, nouveau « bicouche » sur la totalité de la surface et ajout de surface si besoin pour aplanir la route +Option griffage des supports sur certains tronçons abimés). A déjà fait des travaux sur la commune mais qui ont dû être revus.
Société 2MTP = 103598 € sans les options bordurages (pour consolider les routes dans les virages) = environs 120000 avec bordurages (comme Colas) Même chose que Colas, pas d'option griffage, mais rajoute de l'enrobé qui donnerait le même résultat
Vote : Atlantic route : 0 Colas :1 - 2MTP : 11
En raison de futurs chantiers de construction, la rue de la Pradella ne sera faite que partiellement. Il reste 250m linéaires pour une autre rue. Proposition de rajouter la rue de l'enfance au programme de réfection.
Accord à l'unanimité du conseil pour rajouter cette rue.

2- ADHÉSION À UN GROUPEMENT DE COMMANDE POUR L'ACHAT DE FORMATIONS OBLIGATOIRES LIÉES À L'HYGIÈNE ET LA SÉCURITÉ.
La Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali) coordonne un groupement de commandes pour l'achat de formations obligatoires liées à l'hygiène et à la sécurité depuis le 15 octobre 2013. Les marchés issus de ce groupement arrivent à terme le 31/12/2022. La Cali propose aux collectivités de son territoire de constituer un nouveau groupement de commandes pour la période 2023-2025. Pour mémoire, le groupement de commandes permet d'obtenir des tarifs préférentiels.
sur tout ce qui est habilitation électrique, caces, permis….
Vote pour à l'unanimité
Clôture du conseil à 20h00

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2022

PRÉSENTS : L GACHARD, C ABOUDARAM, Y-M LAFFERRIERE, G RAYMOND, J DUEZ, F DIOSO, SANDRA NEUVILLERS, A NEGRE, M SONET, I MARIOU
EXCUSÉS : K AUDINET (POUVOIR L GACHARD), J-L MICHEL (POUVOIR I MARIOU), I HASSAN (POUVOIR G RAYMOND) ABSENTS : C ROBERT, V CAYRE
SECRÉTAIRE: C ABOUDARAM

1- DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LA COURSE « LA GIVREE »
Le président du club de boxe, organisateur de la course « La Givrée » est venu pour présenter le bilan de la 1ère édition et le projet de parcours pour l'édition 2 ainsi que les besoins d'accompagnements.
Il a formulé une demande de subvention exceptionnelle de 1500 €pour la construction d'obstacles supplémentaires. Il est proposé au conseil municipal de prendre une délibération de principe pour l'accord de cette demande sur le budget 2023.
Adopté à l'unanimité par le conseil.

2- MOTION CONCERNANT LA DECISION DU SMICVAL SUR LA MODIFICATION DU SERVICE
Le Maire expose un projet de motion en rappelant l'historique des décisions du SMICVAL sur son projet de refonte du mode de collecte. Après en avoir débattu, le conseil municipal a été sollicité pour voter cette motion qui est acceptée à l'unanimité.

3- MODIFICATION DE POSTE D'UN AGENT
Le Maire rappelle les difficultés de recrutement que la commune subit actuellement et de la difficulté du service administratif qui se retrouve aujourd'hui en souffrance. Il précise également que la croissance de la population sur la commune et des nombreuses tâches administratives nous montre que le service est actuellement sous-dimensionné. Il propose de modifier l'horaire hebdomadaire d'un poste d'adjoint administratif pour passer de 26 à 35h. Les heures seront effectuées à raison de 26h pour l'agence postale et 9h pour la mairie. Le maire demande au conseil de valider cette augmentation d'heures.
Adopté à l'unanimité.

4- VALIDATION D'UN DEVIS POUR LA REFECTION DE LA TOITURE DE LA SACRISTIE DE L'EGLISE
Le comité ATS présente un devis pour réfection de la toiture de la sacristie qui présente un danger avec des infiltrations d'eaux. Après débat, il est demandé au comité d'actualiser le devis pour le représenter lors du prochain conseil municipal et de lancer les démarches au niveau de l'urbanisme pour la déclaration préalable.

5- DEVIS POUR LE REMPLACEMENT DES VOLETS SUR LE COMMERCE « LE CHAT NOIR »
3 devis sont présentés pour le remplacement des volets sur le commerce et le comité ATS propose de valider le devis de KIRENOV. L'imputation se fera sur le budget annexe commerce.
Adoptée à l'unanimité.

6- REPARTITION DE L'ACTIF ET DU PASSIF DU SIRP
Afin de clôturer le SIRP le trésor public demande la répartition des factures restant à recouvrer entre les deux communes.
Présentation de la délibération qui est adoptée à l'unanimité.

7- DEMANDE DE MODIFICATION DES DELEGUES REPRESENTANTS LA CALI AU SMGBVSGL
Le Maire expose qu'une délibération a été prise par la Cali pour modifier la liste des délégués représentant la communauté d'agglomération au syndicat SMGBVSGL soi-disant par une demande de notre commune afin de remplacer C ROBERT par J-L MICHEL. La commune n'ayant pas demandé ce changement, qui a été orchestré par des personnes sans le consentement du conseil, il est donc demandé à la CALI de prendre une nouvelle délibération pour modifier à nouveau les délégués en remplaçant J-L MICHEL par Y-M LAFFERRIERE. Le Maire demande au conseil d'adopter cette délibération. Mme MARIOU qui a un pouvoir de Jean-Louis MICHEL indique qu'elle n'a pas reçu de consigne de vote de sa part et demande que le vote de celui-ci soit une abstention.
La délibération est adoptée avec 12 voix POUR et 1 abstention.

INFORMATIONS DIVERSES
-Demande si, au vu du contexte actuel, il est prévu d'étendre le réseau d'éclairage public. Il est donc proposé de terminer la rénovation des points lumineux qui ne sont pas encore en LED.
-Demande concernant l'achat du bungalow pour le stade de foot : il est proposé de délibérer favorablement pour l'achat sous 3 conditions : -que les crédits soient disponibles - que le montant ne dépasse pas 3000€ - que le vendeur accepte les conditions de paiement de l'administration publique avec un paiement sans acompte via Chorus PRO. Adopté à l'unanimité
-Information concernant les aides de la Cali pour l'amélioration de l'habitat et la réduction des dépenses énergétique.
-Information sur la soirée Octobre Rose qui est organisée sur la commune.

city mag
J'aime ma ville

SAINT-CIERS D'ABZAC

Toute ma ville dans une seule application !

Mes Commerces & Entreprises

Ma Ville

Mes Clubs & Associations

Téléchargez Citymag

Se connecter sur
saintciersdabzac.citymag.info

Disponible sur
App Store

Disponible sur
Google play

Propulsé par INNOVANTIC

Les associations de la commune

La commune de Saint-Ciers-d'Abzac est riche de nombreuses associations.
Nous vous encourageons vivement à participer et faire vivre ces associations qui ont besoin de volontaires tout au long de l'année pour mener à bien leurs différents projets !

Les associations sportives

FC Saint Ciers d'Abzac - *Football au stade*
Infos et inscription : fcscdam@gmail.com

SCA Boxe Anglaise - *Boxe à la salle des fêtes*
Infos et inscription : vignobles.lamothe@wanadoo.fr

Gym Volontaire - *à la salle des fêtes*
Les mardis de 19h20 à 21h30 - Gym volontaire
Infos et inscription : gym-volontaire@saintciersdabzac.fr

Les associations animales

A.C.C.A : Association de chasse, pour la régulation et la préservation des espèces.
Infos et adhésion : verger.hubert@neuf.fr

AnimAssistance: Association pour le bien-être animal et l'aide aux soins pour les foyers en difficultés.
Infos et adhésion : annimassistancestciers@gmail.com

Les associations culturelles

Les Amis de Saint Cyr : Association de sauvegarde et conservation de l'Église.
Infos et adhésion : patrimoine33910@gmail.com

Jumelage St Ciers d'Abzac/Seros : sur l'échange culturel entre l'Espagne et la France.
Infos et adhésion : comite-jumelage@saintciersdabzac.fr

Les associations d'animations

Festo'chai : Association faisant des manifestations sociales et culturelles, avec des activités pour petits et grands et des concerts.
Infos et adhésion : festochai@gmail.com

Comité des fêtes : a pour but de faire vivre et de créer des animations sur la commune.
Infos et adhésion : sca.comitedesfetes@gmail.com

Étoile Saint Cyrienne : Association du 3ème âge qui a pour but de créer du lien et rompre la solitude.
Infos et adhésion : 06 82 38 50 87

Inscription scolaire:

Si votre enfant doit rentrer à l'école en septembre 2023 pour la 1ère fois, merci de retirer dès à présent le dossier d'inscription en mairie.

SOIRÉE CONCERT GOSPEL et CHANTS DE NOËL à L'ÉGLISE

L'association "les Amis de St Cyr" a organisé un concert avec le groupe GOSPEL DIVERSION le vendredi 16 décembre à l'église.

Au programme, du gospel traditionnel et des chants de Noël.
Dès 19h, l'association vous proposait de la restauration salée et sucrée ainsi qu'une buvette.

Le concert a débuté à 21h, dans une ambiance des plus chaleureuse et conviviale
Un moment suspendu dans le temps grâce aux voix mais aussi au lieu. L'ensemble des bénévoles œuvrent pour vous accueillir du mieux possible et se démènent pour créer des animations régulièrement.

Pour rappel, l'association "les amis de st cyr" œuvre pour la sauvegarde du patrimoine.

Les manifestations qu'elle organise sont destinées à récolter des fonds pour financer des dépenses sur l'église du village.

Si l'action de cette association vous intéresse ou si vous souhaitez participer bénévolement aux évènements qui sont organisés, vous pouvez prendre contact
par mail à : patrimoine33910@gmail.com ou via la page Facebook "les amis de st cyr".

L'association est également présente sur l'application citymag de la commune.

ACTIOM : ma commune, ma santé

Votre commune a adhéré au dispositif "Ma Commune Ma Santé" afin de permettre de pouvoir faire du comparatif au niveau de votre couverture santé. Depuis quelques mois, très peu de personnes se sont inscrites ou présentées aux permanences qui avaient été programmées en mairie.

Une réunion publique pour vous informer a été organisée au début de l'automne, peu ou pas de personne se sont déplacées.
A compter de ce début d'année 2023, il n'y aura donc plus, cela pour quelques temps, de créneaux fixes en mairie pour vous recevoir.

Bien entendu, votre commune reste adhérente, vous pourrez toujours prendre des rendez vous mais uniquement par le biais de la plate-forme MCMS au n° suivant : 05 64 10 00 48 et leur demander de vous réaliser directement un devis.
Si, par la suite, les demandes de rendez vous devenaient importantes, les permanences seraient rétablies.

ACTIOM

Actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat

RETOUR SUR LE PREMIER CONCOURS DE PEINTURE " CROQUONS NOTRE PATRIMOINE"

La première édition de l'évènement qui s'est déroulé samedi 27, sous un soleil éclatant, a remporté un vif succès, tant auprès des 12 artistes que du public venu admirer la variété des talents.

Les douze artistes, confirmés ou amateurs, qui ont participé à ce premier concours de peintres dans la commune de Saint Ciers d'Abzac ont pu, à partir de 9 heures, installer leur chevalet et leur matériel. Chacun, quelle que soit sa technique (huile, encre, pastel, aquarelle) n'a pas eu à chercher loin pour décliner le thème de cette année portant sur le patrimoine bâti et naturel. Autant dire que le choix était large. L'église du XIVème, le presbytère, l'ancienne poste, les domaines viticoles et leurs vignes prêtes pour la vendange ainsi que les animaux du centre équestre ont inspiré ceux qui pour cette journée, n'ont pas hésité à venir du Poitou, de Charentes maritimes et de Dordogne. De nombreux visiteurs se sont promenés de chevalet en chevalet, au fil de la progression des toiles.

En parallèle, les chais du vignoble Lafoi ont accueilli une exposition regroupant une vingtaine d'œuvres, que les artistes avaient apporté.
Les organisateurs sont très satisfaits de cette première édition, notamment pour le nombre d'inscrits. « Nous pensons bien renouveler cette manifestation tous les ans. L'idée première était avant tout de valoriser notre patrimoine, que nous côtoyons tous les jours mais que nous ne savons plus regarder, et encourager les artistes de la région à oser s'exprimer, encouragés par nos artistes locaux Michel SONET et Martine
Rabastin qui ont été des juges impartiaux. «Tous les concurrents ont reçu un lot, du vin offert par les partenaires de cet évènement, Les châteaux Gree-Larroque, Rioublanc, de la Saye, et le vignoble Lafoi ainsi que le domaine du Barrau, tous producteurs à St Ciers d'Abzac. Le magasin de fournitures artistiques Madison Nuggets, de Libourne, a également participé en offrant de nombreux cadeaux qui seront distribués lors du concours des enfants qui aura lieu pendant les journées du patrimoine.

AGENDA

Janvier:

- **Le 14/01** : Loto par le comité des fêtes
- **Le 23/01:** Cérémonie des vœux du conseil municipal

Février / Mars:

- **Le 18/02:** Soirée Cabaret Saint Valentin par le Comité des fêtes
- **Le 11/03**: Loto par le Comité des fêtes

Avril:

- **Le 08/04 :** Soirée repas et concert par le Comité des fêtes
- **Le 29/04 :** Gala de boxe
- **Le 30/04:** Vide-greniers par le Comité de jumelage

D'autres manifestations sont susceptibles d'avoir lieu, nous vous conseillons de suivre notre page Facebook pour rester informé.

www.facebook.com/SaintCiersdAbzac33910

Certaines manifestations sont également soumises aux mesures sanitaires en vigueur et peuvent subir une annulation de dernière minute...

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Le 15 Juillet 2022 : Antoine, Gregory QUINTIN et Mallaury, Christine, Lucette TRIGANT
Le 20 Aout 2022 : Cédric BOSSUET et Sarah DIOSO
Le 10 septembre 2022 : Mickael VIDALLER et Adeline LIENHART
Le 24 septembre 2022 : Anthony, Paul DESPORT et Aurore FORTIN

PACS

Le 20 Juin 2022 : Maryse BUISSON et Michel DOMEZIL
Le 31 octobre 2022 : Adrien LAFOND et Cassandra LABORDE

NAISSANCES

Le 22 Avril 2022 : Aaron Bazin
Le 24 Juin 2022 : Théo, Patrick Bourreau
Le 18 novembre 2022 : Angéla Bataille
Le 21 octobre 2022 : Amalya, Rosa, Valérie Jacob

Conformément à la règlementation seuls les parents autorisant les publications dans la presse figurent sur la gazette.
Si vous souhaitez que la naissance soit diffusée, contactez nous et nous ferons un rectificatif lors de la prochaine édition

DÉCÈS

Simone SEVERIN	le 17 Juin 2022
Jean-Christophe, Frédéric CANTIN	le 22 juillet 2022
Maurice, Lucien, César DE VECCHI	le 14 novembre 2022
Nicole VERDON née LAMOTHE	le 14 novembre 2022
Jean GUILLET	le 15 novembre 2022
Jean Jacques BOURDA	le 02 décembre 2022
Geneviève SEVERIN née ESTEVE	le 04 décembre 2022